

Numérisation du traité de Rougemont

Titre : Traité sur l'escrime à la bayonnette se divisant en quatre leçons

Auteur : Rougemont

Publié : Imprimerie de Frédéric Loutz

Date de publication : 1852

Ce document est téléchargeable à cette adresse :

<http://www.ffamhe.fr/collectionpalas/traite-descrime-a-la-bayonnette-rougemont.pdf>

La mise en ligne de cette numérisation entre dans le cadre du projet PALAS et l'ouvrage rejoint la Collection PALAS :

http://www.ffamhe.fr/collection_palas

ROUGEMONT

Traité sur l'escrime à la bayonnette / Rougemont

Neuchâtel

1852

Bibliothèque Am Guisanplatz: Brosch 184

W Broch. 184

W Broch 184

TRAITÉ

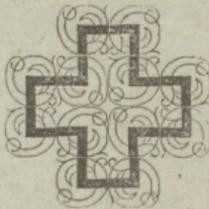
SUR

L'ESCRIME A LA BAYONNETTE

SE DIVISANT EN QUATRE LEÇONS,

par Rougemont,

sergent-major instructeur, à Neuchâtel.

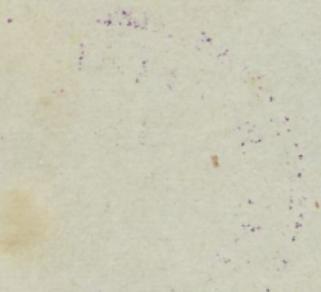
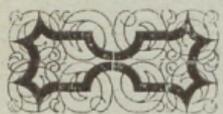


NEUCHATEL,

IMPRIMERIE DE FRÉDÉRIC LOUTZ.

—
1852.

W. Wood 184



TRAITÉ

SUR

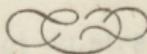
L'ESCRIME A LA BAYONNETTE,

SE DIVISANT EN QUATRE LEÇONS :

PREMIÈRE LEÇON : Garde contre l'infanterie. — Pas d'étude. — Les passes et les doubles passes. — DEUXIÈME LEÇON : Les faces, le demi-tour, la volte-face et le saut à droite. — TROISIÈME LEÇON : Les coups de pointe. — QUATRIÈME LEÇON : Les parades et les ripostes.

PAR ROUGEMONT,

sergent-major instructeur, à Neuchâtel.



NEUCHÂTEL,

IMPRIMERIE DE FRÉDÉRIC LOUTZ.

1852.

Ayant vu plusieurs Traités d'escrime à la
baïonnette, j'approuve le présent comme le plus
en harmonie avec ce qui s'enseigne à la cava-
lerie sur le maniement du sabre.

L. David,

major-instructeur chef.



TRAITÉ

SUR

L'ESCRIME A LA BAYONNETTE.

PREMIÈRE LEÇON.

GARDE CONTRE L'INFANTERIE.

1^{er} MOUVEMENT.

Au commandement contre l'infanterie, *assurez arme*, le soldat fait un demi-tour à droite sur le talon gauche, porte le pied droit en équerre, le milieu du pied droit appuyant contre le talon gauche, et tourne l'arme de la main gauche, la platine en dessus, et la saisit de la main droite à la poignée, l'arme d'aplomb détachée de l'épaule.

SECOND MOUVEMENT.

Abattre l'arme de la main droite dans la main gauche, qui la saisit à la capucine, le pouce par-dessus le canon, la paume de la main à la hanche, la baïonnette à hauteur de l'œil; se fendre en même temps du pied droit à 15 pouces en arrière et à 3 pouces oblique à droite, le corps d'aplomb sur les hanches, les jambes ployées également. On compte *deux*.

Observation.

L'instructeur veillera à ce que l'épaule droite soit bien effacée, le regard fixé sur le bout de la baïonnette.

Pas d'étude en avant.

1^{er} MOUVEMENT.

Au commandement de *pas d'étude en avant*, MARCHÉ! le soldat porte le pied gauche à 12 pouces en avant et fait suivre le droit d'autant.

Pas d'étude en arrière.

1^{er} MOUVEMENT.

Au commandement de *pas d'étude en arrière*, MARCHÉ! le soldat porte le pied droit à 12 pouces en

arrière et fait suivre le gauche d'autant. — On compte *un*.

Observations.

L'instructeur veillera à ce que l'homme n'avance pas l'épaule droite, à ce qu'il conserve bien la distance d'un pied à l'autre.

Les passes en avant, en arrière et les doubles passes.

Au commandement de *passé en avant*, MARCHÉ ! le soldat porte le pied droit à 15 pouces en avant du gauche, les jarrets tendus ; l'on compte *un*.

Au commandement de *prenez garde*, le soldat rapporte le pied droit dans la position de garde ; l'on compte *deux*.

Passes en arrière.

Au commandement de *passé en arrière*, MARCHÉ ! le soldat porte le pied gauche à 15 pouces en arrière du droit, les jarrets tendus ; l'on compte *un*.

Au commandement de *prenez garde*, le soldat rapporte le pied gauche dans la position de garde ; l'on compte *deux*.

Doubles passes en avant et en arrière.

Au commandement de *double passé en avant*, MARCHÉ ! le soldat porte le pied droit comme pour la *passé en avant* ; l'on compte *un*.

Il porte le pied gauche à 15 pouces en avant, dans la position de garde, en comptant *deux*.

Au commandement de *double passe en arrière*, MARCHÉ ! le soldat porte le pied gauche comme dans la passe en arrière ; l'on compte *un*.

Au commandement de *deux*, il porte le pied droit à 15 pouces en arrière dans la position de garde, en comptant *deux*.

Observation.

L'instructeur veillera à ce que le soldat soit bien effacé.

Passe à droite.

Au commandement de *passe à droite*, MARCHÉ ! le soldat porte le pied droit à 15 pouces à droite sur la même ligne, plier le genou droit, tendre le gauche ; l'on compte *un*.

Au commandement de *reprenez garde*, le soldat porte le pied droit dans la position de garde ; l'on compte *deux*.

Passe à gauche.

Au commandement de *passe à gauche*, MARCHÉ ! le soldat porte le pied gauche à 15 pouces à gauche, sur la même ligne ; l'on compte *un*.

Au commandement de *reprenez garde*, le soldat reprend la position de garde, en comptant *deux*.

Double passe à droite.

1^{er} MOUVEMENT.

Au commandement de *double passe à droite*, MARCHÉ! le soldat porte le pied droit comme pour la passe à droite; l'on compte *un*.

2^e MOUVEMENT.

On porte le pied gauche dans la position de garde; l'on compte *deux*.

Double passe à gauche.

Au commandement de *double passe à gauche*, MARCHÉ! le soldat porte le pied gauche comme dans la passe à gauche; l'on compte *un*.

Au commandement de *deux*, il porte le pied droit dans la position de garde.

DEUXIÈME LEÇON.

**LES FACES, LES DEMI-TOURS, LES VOLTE-FACES
ET LE SAUT A DROITE.**

Au commandement de *face à droite*, DROITE! le soldat fait un à droite sur le talon gauche, en con-

servant le pied droit à 15 pouces en arrière du gauche ; on compte *un*.

Au commandement de *face à gauche*, GAUCHE ! le soldat fait un à gauche, en tournant sur le talon gauche, en conservant le pied droit à 15 pouces en arrière du gauche, en comptant *un*.

Demi-tour à droite.

Au commandement de *demi-tour à droite*, DROITE ! le soldat fait face en arrière en pivotant sur le talon gauche et conservant le pied droit dans la position de garde ; l'on compte *un*.

Demi-tour à gauche.

Au commandement de *demi-tour à gauche*, GAUCHE ! le soldat fait un à gauche, en tournant sur le talon gauche et conserve le pied droit dans la position de garde ; on compte *un*.

La volte-face.

Au commandement de *volte-face à droite*, MARCHÉ ! le soldat se tourne vivement en arrière à droite, en pivotant sur le talon droit, et porte le pied gauche à 15 pouces en arrière du droit ; l'on compte *un*.

Au commandement de *deux*, le soldat tourne sur

le talon gauche en conservant le pied droit à 15 pouces en arrière du gauche.

Observation.

La volte-face à gauche se fait de la même manière que celle à droite, sauf qu'on tourne à gauche au lieu d'à droite.

Le saut à droite.

Au commandement de *saut à droite*, le soldat porte le pied gauche à 15 pouces à droite sur la même ligne; l'on compte *un*.

Au commandement de *deux*, on fait un élan de la jambe gauche, on pose le pied droit à 3 pieds à droite; on compte *deux*.

Observation.

L'instructeur veillera à ce que le soldat se trouve bien dans la position de garde.

TROISIÈME LEÇON.

LES COUPS DE POINTE.

Au commandement de *coup lâché*, ARME! le soldat lance l'arme en avant des deux mains, de manière

à ce que le plat de la crosse appuie sous l'avant-bras droit, la main gauche prête à recevoir l'arme ; l'on compte *un*.

Au commandement de *deux*, le soldat retire l'arme dans la position de garde.

Prime pointée.

Au commandement de *prime pointée*, ARME ! le soldat dirige la pointe de la baïonnette sur la poitrine de l'homme, la crosse à 5 pouces au-dessus du sommet de la tête et à 6 pouces en dehors de la ligne des épaules ; l'on compte *un* pour pointer, et *deux* pour revenir en garde.

QUATRIÈME LEÇON.

PARADES ET RIPOSTES.

Au commandement de *quarte parée*, ARME ! le soldat porte l'arme à gauche, le canon en dehors, de manière à ce que le chien appuie sur la hanche gauche, la crosse appuyée contre le défaut de la cuisse, la baïonnette à hauteur de l'œil, l'on compte *un* ; au commandement de *deux*, l'on pointe en quarte, on laisse glisser l'arme dans la main gauche, en tournant

la contre-platine en dessus, la crosse sous l'avant-bras gauche, plier le genou gauche, tendre le droit ; on compte *deux* ; au commandement de *trois*, on revient à la parade quarte ; au commandement *assurez*, ARME ! on revient à la position.

Tierce parée.

Au commandement de *terce parée*, ARME ! le soldat tourne l'arme de la main droite, le canon en dehors, la crosse reste appuyée sur la hanche, le canon à 6 pouces en dehors de la ligne des épaules ; l'on compte *un*.

Au commandement de *deux*, on pointe en tierce, et on tourne l'arme de la main droite, la sous-garde en-dessus, la crosse appuyée contre l'avant-bras, la baïonnette dirigée sur la poitrine de l'homme, plier la partie gauche en tendant le jarret droit ; on compte *deux* ; au commandement de *trois*, on reprend la parade de tierce ; au commandement *assurez*, ARME ! on reprend la garde.

Prime à droite parée.

Au commandement de *primes à droite parée*, ARME ! le soldat décrit un petit cercle avec la pointe de la baïonnette de gauche à droite, en élevant la

crosse à 5 pouces au-dessus du sommet de la tête et à 6 pouces en dehors de la ligne des épaules, la sous-garde en dessus, la pointe de baïonnette à droite; on compte *un*; pour parer, *deux*; le coup de pointe, *trois*; pour revenir à la parade, on commande *assurez*, ARME! pour reprendre la garde.

Prime à gauche parée.

Au commandement de *prime à gauche parée*, ARME! le soldat décrit un petit cercle avec la pointe de la baïonnette de droite à gauche en élevant la crosse à 5 pouces au-dessus du sommet de la tête et à 6 pouces en dehors de la ligne des épaules, la sous-garde en dessus et la pointe de baïonnette dirigée à gauche, on compte *un* pour revenir à la parade, *deux* pour pointer, *trois* pour revenir à la parade; au commandement *assurez*, ARME! on revient à la garde.

Observation.

L'instructeur veillera à ce que dans la position de *pointez*, ARME! le soldat ait le genou gauche plié et le droit tendu, afin que l'homme porte le coup aussi loin que possible.

Tête parée.

Au commandement de *tête parée*, ARME ! le soldat élève l'arme horizontalement, de manière à ce qu'elle se trouve à 5 pouces au-dessus du sommet de la tête et à 6 pouces en avant ; on compte *un*. Au commandement de *frappez*, ARME ! le soldat frappe de sa baïonnette sur la tête du cheval et compte *deux* ; au commandement de *trois*, il revient à la parade, et *assurez*, ARME ! il revient à la position.

Observation.

Il est bon de remarquer qu'après *tête parée*, il est impossible de porter un coup de pointe, de peur que le cheval ne lui fonde dessus dans un aussi long mouvement.

Dans les doubles passes, on répète les coups de pointe, les parades et les ripostes, de même que dans les volte-faces. L'instructeur veillera à ce que dans les volte-faces le soldat élève l'arme pour éviter les accidents, comme dans les faces et demi-tours.

Dans la passe à droite, on commandera *prime à gauche parée, et pointez*, ARME ! Dans la passe à gauche, on commandera *prime à droite parée, et pointez*, ARME ! Dans le saut à droite, qui est utile pour

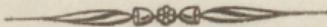
prendre promptement la droite du cavalier, on répétera le *coup lâché*; dans le pas d'étude en avant et en arrière, on se contentera de faire les parades et ripostes de *quarte* et de *tierce*.

Combat du tirailleur isolé contre le cavalier.

L'instructeur fera observer au soldat qu'il doit avoir du calme et du sang-froid, lui bien faire comprendre que le fantassin a un grand avantage sur le cavalier, surtout s'il est à sa gauche : le fantassin ne peut atteindre le cavalier qu'à trois pieds de distance, étant obligé de passer sur la tête du cheval, tandis que, s'il est à sa droite, il peut l'atteindre à 5 pieds; quoique sur la droite le fantassin ait encore un grand avantage, il peut atteindre le cavalier à 8 et 9 pieds. Expliquer au soldat qu'il n'a pas toujours des cartouches dans sa giberne, mais qu'il a toujours la baïonnette; car il faut estimer que la baïonnette est la reine des armes; un soldat bien exercé ne craint pas deux cavaliers; le cavalier bien exercé, arrivé à 30 pas, cherchera à tourner le fantassin et le couchera en joue; celui-ci doit aussi coucher en joue le cavalier, sans faire feu et retire l'arme à la charge; le cavalier fondra ensuite sur le fantassin et c'est là où il doit avoir du calme et du sang-froid en faisant

le sut à droite ou la double passe à droite en portant le coup de pointe dans le flanc du cheval; si le fantassin ne pouvait prendre la droite, il s'éloignerait de lui par une double passe à gauche en portant le coup de pointe ou en frappant sur le nez du cheval; il faut bien faire observer au soldat qu'il ne doit jamais frapper le cheval au poitrail, il s'exposerait par là à en être écrasé.

L'on peut aussi former des carrés de 4, de 8 et plus, les tirailleurs se trouvant en chaîne à 30 ou 40 pas au plus, et se voyant surpris par la cavalerie, peuvent aisément se défendre contre 8 cavaliers et même plus; il est bon d'observer que ces 4 ou 8 fantassins réunis peuvent se porter en avant par des doubles passes et porter les coups de pointe, et se rejoindre par une double passe en arrière ou une volte-face.





N°1. *Mouvement*



N°2. *Garde.*



N°3. *Passé en avant*



N°4. *Quarte parée*



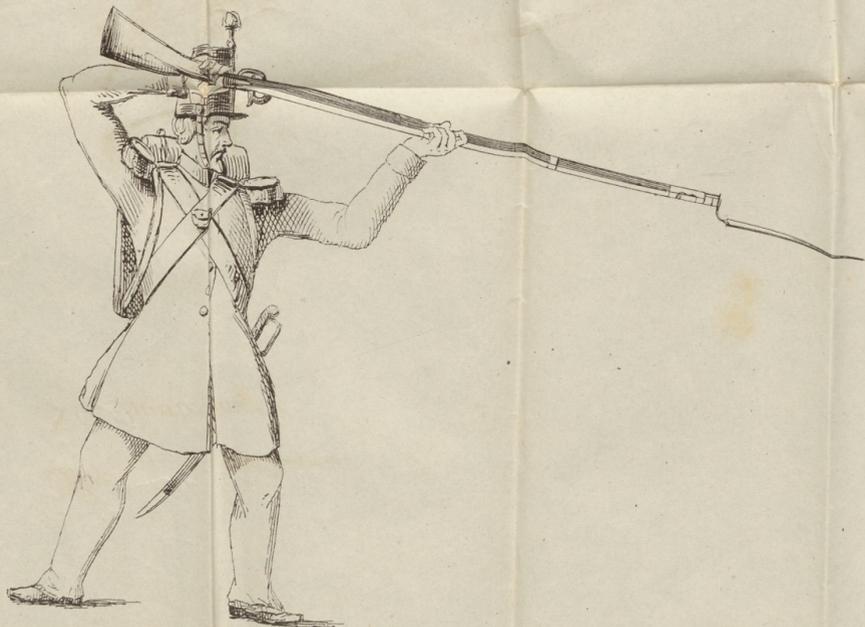
N°5. *Quarte pointée*



N°6. *Tierce parée*



N°7. *Tierce pointée*



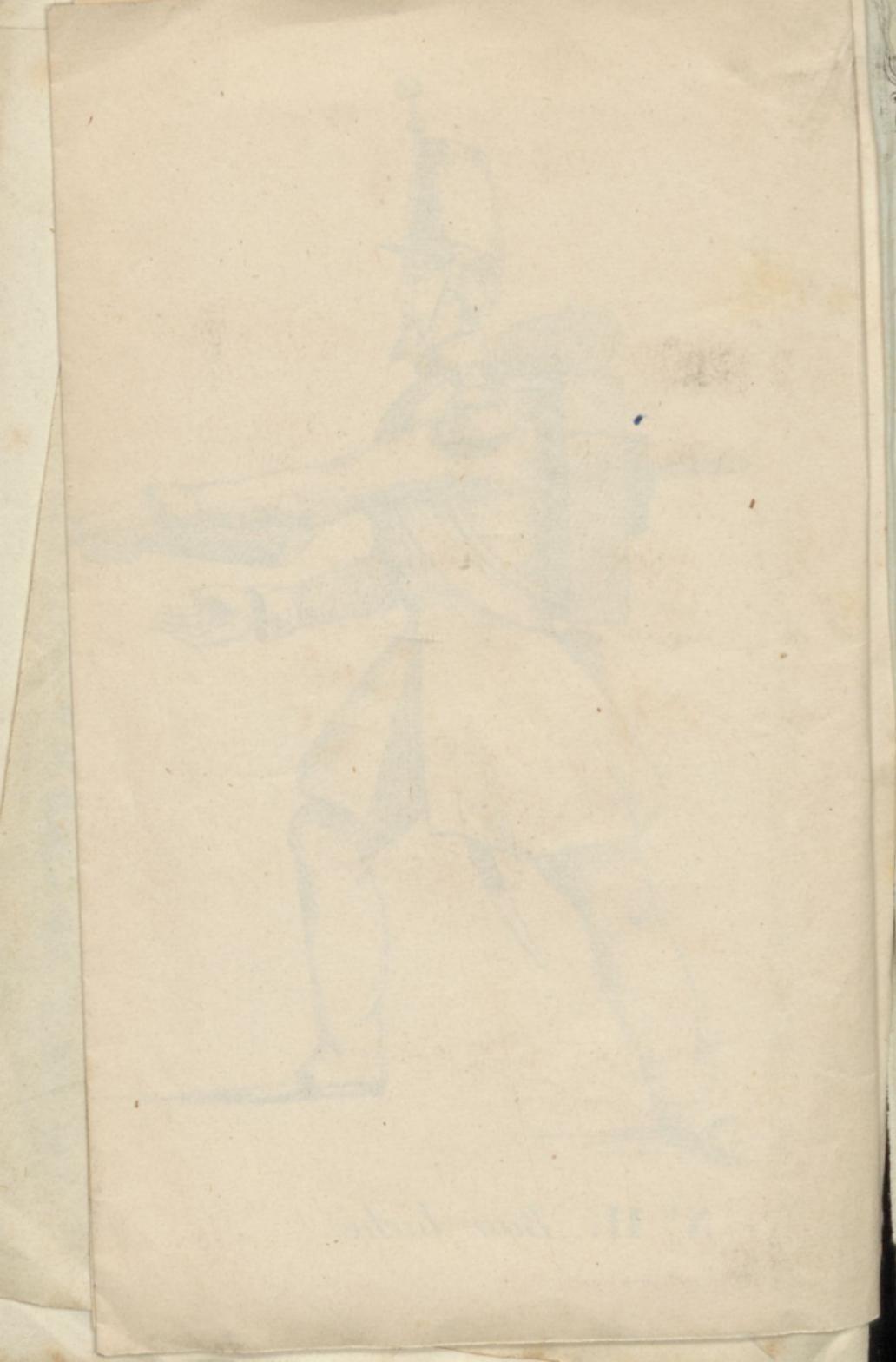
N°8. *Prime pointée*



N°9. *Prime à gauche parée.*



N°10. *Prime à droit parée.*



TRAITÉ

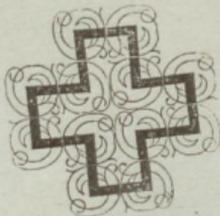
SUR

L'ESCRIME A LA BAYONNETTE

SE DIVISANT EN QUATRE LEÇONS,

par Rougemont,

sergent-major instructeur, à Neuchâtel.



NEUCHATEL,
IMPRIMERIE DE FRÉDÉRIC LOUTZ.

1852.

